

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2660

31 octobre 2008

### SOMMAIRE

<b>Adriatic FCP Specialized Investment Fund</b> .....	<b>127678</b>	<b>FondsSelector SMR Sicav</b> .....	<b>127638</b>
<b>AG für Investitionen und Beteiligungen</b> .....	<b>127650</b>	<b>GIP</b> .....	<b>127669</b>
<b>Alysa Finance Holding S.A.</b> .....	<b>127637</b>	<b>GMT Avant Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>127679</b>
<b>Atollex S.A.</b> .....	<b>127643</b>	<b>HAIG Partners</b> .....	<b>127680</b>
<b>Best of Funds</b> .....	<b>127673</b>	<b>Hamburg-Mannheimer Fund</b> .....	<b>127673</b>
<b>Best of Funds</b> .....	<b>127673</b>	<b>Henderson Joint Ventures Property Funds</b>	
<b>Brior</b> .....	<b>127641</b>	<b>FCP-FIS</b> .....	<b>127672</b>
<b>Cala Viola S.à r.l.</b> .....	<b>127666</b>	<b>Humboldt Multi Invest A SICAV-FIS</b> ....	<b>127647</b>
<b>Capella S.A.</b> .....	<b>127649</b>	<b>Humboldt Multi Invest B</b> .....	<b>127648</b>
<b>Chanteloup Holding S.A.</b> .....	<b>127640</b>	<b>HVM</b> .....	<b>127664</b>
<b>Citran Greysac S.A.</b> .....	<b>127635</b>	<b>InterAssets S.A.</b> .....	<b>127665</b>
<b>cominvest Europa Safe Kick 9/2014</b> ....	<b>127668</b>	<b>International Asset Management S.A.</b> ....	<b>127665</b>
<b>cominvest Multi</b> .....	<b>127651</b>	<b>International Telecomponents S.A.</b> ....	<b>127639</b>
<b>cominvest PrivateOptimum</b> .....	<b>127668</b>	<b>Investissement International Immobilier</b>	
<b>Commerzbank Europa Premium Fonds</b>		<b>SA</b> .....	<b>127635</b>
<b>9/2013</b> .....	<b>127668</b>	<b>JB Struktur</b> .....	<b>127651</b>
<b>CondorInvest-Universal</b> .....	<b>127678</b>	<b>Jost Luxembourg S.à.r.l.</b> .....	<b>127674</b>
<b>Consortium International d'Investisse-</b>		<b>Julius Baer Multibond</b> .....	<b>127647</b>
<b>ments Economiques S.A.</b> .....	<b>127649</b>	<b>Julius Baer Multicash</b> .....	<b>127646</b>
<b>Credit Suisse Fund (Lux)</b> .....	<b>127673</b>	<b>Julius Baer Multicooperation</b> .....	<b>127646</b>
<b>Datogon S.A.</b> .....	<b>127665</b>	<b>Julius Baer Multiflex</b> .....	<b>127645</b>
<b>Dexia Bonds</b> .....	<b>127636</b>	<b>Julius Baer Multiinvest</b> .....	<b>127645</b>
<b>Dexia Horizon</b> .....	<b>127641</b>	<b>Julius Baer Multipartner</b> .....	<b>127644</b>
<b>Dexia Luxpart</b> .....	<b>127637</b>	<b>Julius Baer Multiselect I</b> .....	<b>127644</b>
<b>Emona S.à r.l.</b> .....	<b>127652</b>	<b>Julius Baer Multistock</b> .....	<b>127642</b>
<b>Eurizon Liquidity Fund</b> .....	<b>127669</b>	<b>Julius Baer Sicav II</b> .....	<b>127643</b>
<b>Fame International S.A.</b> .....	<b>127669</b>	<b>Julius Baer Special Funds</b> .....	<b>127643</b>
<b>FAME S.A., Financial Advice, Management</b>		<b>Jurisfides S.A.</b> .....	<b>127636</b>
<b>&amp; Engineering</b> .....	<b>127669</b>	<b>L1 CO (LUX) 1 S.à r.l.</b> .....	<b>127678</b>
<b>Fidelity Global Bond Series</b> .....	<b>127679</b>	<b>L1 CO (LUX) 5 S.à r.l.</b> .....	<b>127677</b>
<b>Fidelity Global Bond Series</b> .....	<b>127679</b>	<b>L1 CO (LUX) 6 S.à r.l.</b> .....	<b>127677</b>
<b>Fidelity Multi Manager Funds FCP</b> ....	<b>127680</b>	<b>L1 CO (LUX) 7 S.à r.l.</b> .....	<b>127677</b>
<b>Fidelity World Funds</b> .....	<b>127680</b>	<b>L1 CO (LUX) 8 S.à r.l.</b> .....	<b>127676</b>
<b>Fidenes S.A.</b> .....	<b>127648</b>	<b>L1 CO (Lux) 9 S.à r.l.</b> .....	<b>127676</b>
<b>Fintime S.A.</b> .....	<b>127650</b>	<b>Litoprint S.A.</b> .....	<b>127649</b>
<b>Fonditalia</b> .....	<b>127673</b>	<b>LRI Invest S.A.</b> .....	<b>127669</b>
		<b>Mariram S.A.</b> .....	<b>127649</b>

<b>Maspalomas S.A.</b> .....	<b>127651</b>	<b>Soloverte Finance S.A.</b> .....	<b>127652</b>
<b>MEAG Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>127677</b>	<b>Soloverte Finance S.A.</b> .....	<b>127666</b>
<b>Modellux S.A.</b> .....	<b>127650</b>	<b>Swiss Strategie - dynamisch</b> .....	<b>127668</b>
<b>MultiSelect</b> .....	<b>127664</b>	<b>Sylva Finance S.A.</b> .....	<b>127635</b>
<b>Premium Fonds Erlangen</b> .....	<b>127654</b>	<b>TC-Fonds</b> .....	<b>127678</b>
<b>Robeco Capital Growth Funds</b> .....	<b>127638</b>	<b>Tower Fund</b> .....	<b>127676</b>
<b>Robeco Interest Plus Funds</b> .....	<b>127638</b>	<b>Trikaya Asset Management S.A.</b> .....	<b>127654</b>
<b>Scrio LuxCo S.A.</b> .....	<b>127664</b>	<b>Unit Investments S.A.</b> .....	<b>127639</b>
<b>SEB Fund 1</b> .....	<b>127672</b>	<b>VOLANDO Umbrella Fund</b> .....	<b>127680</b>
<b>SF (Lux) Sicav 1</b> .....	<b>127640</b>	<b>V V H</b> .....	<b>127654</b>
<b>SF (Lux) SICAV 2</b> .....	<b>127642</b>	<b>Woland S.A.</b> .....	<b>127639</b>

**Investissement International Immobilier SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 28.317.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

tenue extraordinairement le 10 novembre 2008 qui se tiendra à l'adresse suivante: 23, rue des Bruyères L-1274 Howald, le lundi 10 novembre 2008 à 10 heures.

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002, au 31 décembre 2003, au 31 décembre 2004, au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2006 tels que présentés par le conseil d'administration.
2. Décision d'affectation du résultat des exercices 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat relatif aux exercices 2002 à 2006.
4. Décision conformément à l'article 100.
5. Nominations statutaires
6. Divers

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir se conformer aux statuts.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008134791/1321/21.

---

**Sylva Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 35.632.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 17 novembre 2008 à 10 heures 45 au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 30/06/2008;
3. Affectation du résultat;
4. Délibération conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales telle que modifiée;
5. Décharge aux administrateurs et Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008134802/322/17.

---

**Citran Greysac S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 61.287.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 18 novembre 2008 à 15 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes aux 31/05/2007 et 31/05/2008;
3. Affectation des résultats;
4. Décharge aux administrateurs et Commissaire aux Comptes;
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008134803/322/16.

---

**Jurisfides S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 21.972.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire par-devant notaire du 11 septembre 2008, l'assemblée n'a pas pu statuer sur ces points de l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2008 à 11:30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision de prononcer la dissolution de la société;
2. Décision de procéder à la liquidation de la société;
3. Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs;
4. Décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au jour de la mise en liquidation de la société.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008135381/795/22.

---

**Dexia Bonds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 30.659.

Les actionnaires de la SICAV sont invités à assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

de la SICAV qui se tiendra le 20 novembre 2008 à 15h15 dans les locaux de Dexia Asset Management, 136, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Modification de l'Article 27 qui aura désormais la teneur suivante:

*Ordre du jour:*

"Lors de l'assemblée générale annuelle, les actionnaires de la (les) classe(s) d'actions émise(s) au titre d'un compartiment détermineront l'affectation des résultats de ce compartiment, sur proposition du conseil d'administration, sur le montant des distributions en espèces à faire aux actions du compartiment concerné, en respectant les limites tracées par la loi et les statuts. Le conseil d'administration peut également décider la mise en paiement d'acomptes sur dividendes aux actions.

Les dividendes annoncés seront payés dans la devise d'expression du compartiment/ de la classe d'actions en temps et en lieu qu'il appréciera.

Toute distribution déclarée qui n'aura pas été réclamée par son bénéficiaire dans les cinq ans à compter de son attribution, ne pourra plus être réclamée et reviendra au compartiment correspondant à la (aux) classe(s) d'actions concernée(s).

Aucun intérêt ne sera payé sur le dividende déclaré par la Société et conservé par elle à la disposition de son bénéficiaire."

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire requièrent qu'au moins la moitié des actions en circulation soit présente ou représentée à cette assemblée; les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale extraordinaire devra en aviser la SICAV au moins deux jours francs avant la tenue de l'assemblée.

L'actionnaire détenant des actions au porteur devra en outre déposer ses actions au moins cinq jours francs avant la tenue de l'assemblée aux guichets de Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008135386/755/32.

---

**Alysa Finance Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 37.102.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,  
qui aura lieu le 18 novembre 2008 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 2008, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2008.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2008135382/1023/17.

**Dexia Luxpart, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 52.211.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 27 octobre 2008, les actionnaires sont invités à assister à la

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 11 décembre 2008 à 14h00 dans les locaux de Dexia Asset Management, 136, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Remplacement, dans l'ensemble du texte des statuts, de la référence à la loi du 30 mars 1988 par une référence à la loi du 20 décembre 2002.
2. Ajout d'un nouvel Article 5, qui aura la teneur suivante: "La Société a désigné "Dexia Asset Management Luxembourg S.A." (ci-après dénommée "la Société de Gestion"), une société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le n° B 37.647 et constituée en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg, comme société de gestion afin qu'elle assure au nom et pour le compte de la Société les fonctions incluses dans l'activité de gestion collective de portefeuille, conformément à la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.  
Le conseil d'administration de la Société pourra révoquer la Société de Gestion qui continuera à exercer ses fonctions jusqu'à ce qu'une nouvelle société de gestion soit désignée par la Société. La décision de révocation doit être approuvée par une décision d'une assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société."
3. Modification de la numérotation des Articles 5 à 29 qui deviennent les Articles 6 à 30. En conséquence, les références aux anciens Articles, dans l'ensemble du texte des statuts, deviennent des références aux nouveaux Articles.
4. Ajout d'un nouveau paragraphe, dans l'article 5 (ancienne numérotation), après le second paragraphe, d'un nouveau paragraphe qui aura la teneur suivante: "Le conseil d'administration peut créer, à tout moment, des classes d'actions supplémentaires, pourvu que les droits et obligations des actionnaires des classes existantes ne soient pas modifiés par cette création."
5. Remplacement, dans l'article 5 (ancienne numérotation), des termes suivants "Le capital minimum de la société est l'équivalence en Euro de cinquante millions de francs luxembourgeois (LUF 50.000.000.-)" par les termes suivants "Le capital minimum de la société est de 1.250.000,- EUR."
6. Remplacement, dans l'ensemble du texte des statuts, des termes "catégories d'actions" par "classes d'actions" ou "catégorie" par "classe".
7. Suppression, dans l'article 12 (ancienne numérotation), second paragraphe, première phrase, du terme "Spécial".
8. Ajout, en fin d'article 14 (ancienne numérotation), d'un nouveau paragraphe qui aura la teneur suivante: "Les décisions du conseil d'administration peuvent également être prises lors d'une réunion par téléphone ou par téléconférence. Dans ce cas, les décisions régulièrement prises seront portées par après sur un procès-verbal régulier."
9. Remplacement, dans l'article 17 (ancienne numérotation), 3<sup>ème</sup> paragraphe, première phrase des termes "les sociétés du groupe DEXIA" par "le groupe DEXIA".

10. Remplacement, dans l'article 23 (ancienne numérotation) des termes "LUF" par "EUR".

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de cette deuxième assemblée générale extraordinaire ne requièrent aucun quorum; les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale extraordinaire devra en aviser la SICAV au moins deux jours francs avant la tenue de l'assemblée.

Tout actionnaire détenant des actions au porteur devra en outre déposer ses actions au moins cinq jours francs avant la tenue de l'assemblée aux guichets de Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008135388/755/50.

**FondsSelector SMR Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 76.964.

Die Aktionäre der FondsSelector SMR SICAV werden hiermit zur

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre eingeladen, die am 20. November 2008 um 11.00 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

*Tagesordnung:*

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers
2. Billigung der Bilanz zum 30. Juni 2008 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. Juni 2008 abgelaufene Geschäftsjahr
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder
4. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder sowie des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung
5. Verschiedenes

Die Punkte auf der Tagesordnung unterliegen keiner Anwesenheitsbedingung und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muss der Gesellschaft fünf Arbeitstage vor der Generalversammlung vorliegen.

Entsprechende Vertretungsvollmachten können bei der Zentralverwaltungsstelle der FondsSelector SMR SICAV (DZ BANK International S.A.) unter der Telefonnummer 00352 / 44 903 - 4025 oder unter der Fax-Nummer 00352 / 44 903 - 4009 angefordert werden.

Luxemburg, im Oktober 2008.

*Der Verwaltungsrat .*

Référence de publication: 2008135390/755/28.

**Robeco Interest Plus Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 40.490.

**Robeco Capital Growth Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 58.959.

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders to be held on 27 November 2008 , at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg at 2.00 p.m. for Robeco Interest Plus Funds and at 3.00 p.m. for Robeco Capital Growth Funds.

*Agenda:*

1. Report of the Board of Directors and auditors' report
2. Consideration and approval of the annual accounts for the financial year 2007/2008
3. Consideration and approval of the profit appropriation for each of the sub-funds for the financial year ended 30 June 2008

4. Discharge of the Board of Directors
5. Statutory appointments
6. Any other business

The Annual Reports 2007/2008 may be obtained at the registered office of the Corporations. The reports are also available via [www.robeco.com](http://www.robeco.com).

The resolutions on the Agenda will not require a quorum and will be taken at a simple majority of the votes of the Shareholders present or represented at the respective Meetings. Shareholders may vote in person or by proxy. Shareholders wishing to attend and/or vote at the respective Meetings should inform the respective Corporations through Mrs V. Delvael, RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Luxembourg in writing not later than 22 November 2008 (fax: + 352 24603331).

Luxembourg, 31 October 2008 (12 November 2008).

*The Boards of Directors.*

Référence de publication: 2008135391/584/28.

---

**International Telecomponents S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 81.645.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *17 novembre 2008* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 7 octobre 2008 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2008125696/696/15.

---

**Woland S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 90.032.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le *11 novembre 2008* à 10.00 heures à Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

*Ordre du jour:*

1. Ratification de la décision prise à l'unanimité en date du 26 septembre 2008, d'octroyer un financement de EUR 4.000.000,- à la société EDILFRIULI SPA;
2. Divers.

Pour participer à ladite assemblée, les actionnaires déposeront leurs actions, respectivement le certificat de dépôt au bureau de l'assemblée générale, cinq jours francs avant la date de l'assemblée générale.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008130044/693/16.

---

**Unit Investments S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 30.253.

The Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *November 10, 2008* at 11.00 a.m. at the registered office with the following

*Agenda:*

- To receive the Management Reports of the Directors,
- To receive the Reports of the Statutory Auditor for the year ended December 31, 2007,

- To receive and approve the annual accounts, the consolidated financial statements and appropriation of earnings for the year ended December 31, 2007,
- To grant discharge to the Directors and to the Statutory Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 2007,
- Ratification of the appointment of Mr Ümit PAMIR, Director by the Board of Directors held on February 7, 2008,
- Statutory elections,
- To fix the remuneration of the Statutory Auditor.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the Registered Office.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2008131067/755/22.

---

**Chanteloup Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 24.636.

Les actionnaires sont priés d'assister à:

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, le 10 novembre 2008 à 14 heures 30, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital social
2. Annulation des anciennes actions et création de nouvelles
3. Modification de l'article 3 des statuts
4. Modification de l'article 1, alinéa 4 des statuts
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008131068/1212/17.

---

**SF (Lux) Sicav 1, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 100.557.

Shareholders are invited to attend the

**GENERAL MEETING OF SHAREHOLDERS**

which will be held at 33A, avenue J.F. Kennedy, Luxembourg, on *November 10th, 2008* at 11.00 a.m. with the following agenda:

*Agenda:*

1. Reports of the Board of Directors and the Auditors.
2. Approval of the financial statements as of May 31, 2008.
3. Decision on allocation of net profits.
4. Discharge of the Directors and of the Auditors in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ended May 31, 2008.
5. Election and remuneration of the Members of the Board of Directors.
6. Appointment of the Auditor.
7. The Annual General Meeting was originally convened for August 20th, 2008 but had been adjourned due to the fact that the Annual Audited Financial Statements had not been finalized in due time.
8. Miscellaneous.

*Notes*

Holders of registered shares may vote at the Meeting:

\* in person by producing identification at the Meeting;

\* by proxy by completing the proxy form and returning it to SF (Lux) Sicav 1 c/o UBS Fund Services (Luxembourg) S.A. at the latest on November 4th, 2008.

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:



\* in person by producing at the Meeting a blocking certificate issued by the Custodian Bank, UBS (Luxembourg) S.A., which will be issued to them against blocking of their shares, at the latest on November 4th, 2008.

\* by proxy by completing the proxy form which will be made available to them against blocking of their shares as aforesaid. The proxies must be sent together with the blocking certificate to and have to be in possession of SF (Lux) Sicav 1 c/o UBS Fund Services (Luxembourg) S.A. at the latest on November 4th, 2008.

\* Share certificates so deposited will be retained until the day after the Meeting or any adjournment thereof has been concluded.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2008131703/755/35.

---

**Dexia Horizon, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 125.548.

Les actionnaires sont invités à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

de la société DEXIA HORIZON (ci-après "la Société") qui se tiendra au siège social de la Société, le *10 novembre 2008* à 11.00 heures, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Dissolution et mise en liquidation de la Société;
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

L'Assemblée Générale ne pourra délibérer valablement que si la moitié au moins du capital de la Société est représentée. La première résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale sera adoptée si elle réunit les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

La seconde résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale sera adoptée si elle réunit la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée sera convoquée avec le même ordre du jour. La seconde Assemblée délibérera valablement, quelle que soit la portion du capital représentée et les résolutions, pour être valables, devront réunir respectivement les deux tiers et la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Conformément aux dispositions de l'article 23 des statuts et du chapitre 17 du prospectus de la Société, le calcul de la valeur nette d'inventaire, l'émission ainsi que le rachat d'actions de la Société sont suspendus à partir de la date de publication du présent avis.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008131105/584/25.

---

**Brior, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 37.486.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *10 novembre 2008* à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 30.09.2008
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008131750/560/17.

---

**SF (Lux) SICAV 2, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 101.287.

Die Aktionäre werden hiermit zur

**GENERALVERSAMMLUNG**

eingeladen, die am Montag, 10. November 2008 um 11.30 Uhr am Gesellschaftssitz mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

*Tagesordnung:*

1. Tätigkeitsbericht des Verwaltungsrates und Bericht des Abschlussprüfers.
2. Genehmigung der Jahresabschlussrechnung per 31. Mai 2008.
3. Beschluss über die Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
5. Statutarische Ernennungen.
6. Mandat Abschlussprüfer.
7. Kenntnisnahme, dass die Ordentliche Generalversammlung vom 20. August 2008 mangels Fertigstellung des Jahresberichtes nicht stattfand.
8. Diverses.

Jeder Aktionär ist berechtigt, an der Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich auf Grund schriftlicher Vollmacht durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Um an der Generalversammlung teilzunehmen, müssen die Aktionäre ihre Aktien bis zum 04. November 2008, spätestens 16:00 Uhr bei der Depotbank, UBS (Luxembourg) S.A., 33A, avenue JF. Kennedy, L-1855 Luxemburg oder einer anderen Zahlstelle hinterlegen; Vollmachten müssen ebenfalls bis zu diesem Zeitpunkt bei der Adresse der Gesellschaft eingehen.

*Der Verwaltungsrat.*

Référence de publication: 2008131701/755/27.

---

**Julius Baer Multistock, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 32.188.

Die

**ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre (die "Generalversammlung") des Julius Baer Multistock wird am Gesellschaftssitz am 11. November 2008, 11.00 Uhr stattfinden.

*Tagesordnung:*

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
  - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
  - b) Bericht des Wirtschaftsprüfers
2. Abnahme der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2008
3. Beschluss über die Verwendung des Geschäftsergebnisses
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2008
5. Wahl des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2009
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Quorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir, sich aus organisatorischen Gründen bis zum 7. November 2008 bei Julius Baer Multistock, zu Händen von Herrn Christian Nowak, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg (Fax Nr. +352/ 2460-3331) anzumelden.

Julius Baer Multistock

*Der Verwaltungsrat*

Référence de publication: 2008131714/755/27.

---

**Julius Baer Special Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 25, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 125.784.

## Die ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre (die "Generalversammlung") des Julius Baer Special Funds wird in 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg am 11. November 2008 17.00 Uhr stattfinden.

*Tagesordnung:*

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
  - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
  - b) Bericht des Wirtschaftsprüfers
2. Abnahme der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2008
3. Beschluss über die Verwendung des Geschäftsergebnisses
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2008
5. Wahl des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2009
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Quorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir, sich aus organisatorischen Gründen bis zum 7. November 2008 bei Julius Baer Special Funds, 25, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, c/o 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg zu Händen von Herrn Christian Nowak (Fax Nr. +352/ 2460 3331) anzumelden.

Julius Baer Special Funds  
Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2008131709/755/26.

---

**Atollex S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 12.511.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

## l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 novembre 2008 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008131740/795/15.

---

**Julius Baer Sicav II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 25, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 121.992.

## Die ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre (die "Generalversammlung") der Julius Baer SICAV II wird in 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg am 11. November 2008, 10.00 Uhr stattfinden.

*Tagesordnung:*

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
  - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
  - b) Bericht des Wirtschaftsprüfers
2. Abnahme der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2008

3. Beschluss über die Verwendung des Geschäftsergebnisses
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2008
5. Wahl des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2009
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Quorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir, sich aus organisatorischen Gründen bis zum 7. November 2008 bei Julius Baer SICAV II, 25, Grand-Rue, L-1661 Luxemburg, c/o 69, route d'Esch, L-1470 Luxemburg, zu Händen von Herrn Christian Nowak (Fax Nr. +352/ 2460 3331) anzumelden.

Julius Baer SICAV II  
Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2008131711/755/26.

---

**Julius Baer Multiselect I, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 84.408.

Die

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre (die "Generalversammlung") des Julius Baer Multiselect I wird am Gesellschaftssitz am 11. November 2008, 09.00 Uhr stattfinden.

*Tagesordnung:*

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
  - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
  - b) Bericht des Wirtschaftsprüfers
2. Abnahme der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2008
3. Beschluss über die Verwendung des Geschäftsergebnisses
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2008
5. Wahl des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2009
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Quorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir, sich aus organisatorischen Gründen bis zum 7. November 2008 bei Julius Baer Multiselect I, zu Händen von Herrn Christian Nowak, 69, route d'Esch, L-1470 Luxemburg (Fax Nr. +352/ 2460-3331) anzumelden.

Julius Baer Multiselect I  
Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2008131717/755/27.

---

**Julius Baer Multipartner, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 75.532.

Die

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre (die "Generalversammlung") des Julius Baer Multipartner wird am Gesellschaftssitz am 11. November 2008, 16.00 Uhr stattfinden.

*Tagesordnung:*

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
  - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
  - b) Bericht des Wirtschaftsprüfers
2. Abnahme der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2008
3. Beschluss über die Verwendung des Geschäftsergebnisses

4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2008
5. Wahl des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2009
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Quorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir, sich aus organisatorischen Gründen bis zum 7. November 2008 bei Julius Baer Multipartner, zu Händen von Herrn Christian Nowak, 69, route d'Esch, L-1470 Luxemburg (Fax Nr. +352/ 2460-3331) anzumelden.

Julius Baer Multipartner  
Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2008131718/755/27.

---

**Julius Baer Multiinvest, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 60.225.

Die

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre (die "Generalversammlung") des Julius Baer Multiinvest wird am Gesellschaftssitz am 11. November 2008, 13.00 Uhr stattfinden.

*Tagesordnung:*

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
  - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
  - b) Bericht des Wirtschaftsprüfers
2. Abnahme der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2008
3. Beschluss über die Verwendung des Geschäftsergebnisses
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2008
5. Wahl des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2009
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Quorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir, sich aus organisatorischen Gründen bis zum 7. November 2008 bei Julius Baer Multiinvest, zu Händen von Herrn Christian Nowak, 69, route d'Esch, L-1470 Luxemburg (Fax Nr. +352/ 2460-3331) anzumelden.

Julius Baer Multiinvest  
Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2008131720/755/27.

---

**Julius Baer Multiflex, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 25, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 130.982.

Die

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre (die "Generalversammlung") der Julius Baer Multiflex wird in 69, route d'Esch, L-1470 Luxemburg am 11. November 2008, 12.00 Uhr stattfinden.

*Tagesordnung:*

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
  - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
  - b) Bericht des Wirtschaftsprüfers
2. Abnahme der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2008
3. Beschluss über die Verwendung des Geschäftsergebnisses

4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2008
5. Wahl des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2009
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Quorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir, sich aus organisatorischen Gründen bis zum 7. November 2008 bei Julius Baer Multiflex, 25, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, c/o 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, zu Händen von Herrn Christian Nowak (Fax Nr. +352/ 2460 3331) anzumelden.

Julius Baer Multiflex  
Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2008131723/755/27.

---

**Julius Baer Multicooperation, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 44.963.

---

Die

**ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre (die "Generalversammlung") des Julius Baer Multicooperation wird am Gesellschaftssitz am 11. November 2008, 15.00 Uhr stattfinden.

*Tagesordnung:*

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
  - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
  - b) Bericht des Wirtschaftsprüfers
2. Abnahme der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2008
3. Beschluss über die Verwendung des Geschäftsergebnisses
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2008
5. Wahl des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2009
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Quorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir, sich aus organisatorischen Gründen bis zum 7. November 2008 bei Julius Baer Multicooperation, zu Händen von Herrn Christian Nowak, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg (Fax Nr. +352/ 2460-3331) anzumelden.

Julius Baer Multicooperation  
Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2008131725/755/27.

---

**Julius Baer Multicash, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 36.405.

---

Die

**ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre (die "Generalversammlung") des Julius Baer Multicash wird am Gesellschaftssitz am 11. November 2008, 14.00 Uhr stattfinden.

*Tagesordnung:*

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
  - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
  - b) Bericht des Wirtschaftsprüfers
2. Abnahme der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2008
3. Beschluss über die Verwendung des Geschäftsergebnisses
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2008

5. Wahl des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2009
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Quorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir, sich aus organisatorischen Gründen bis zum 7. November 2008 bei Julius Baer Multicash, zu Händen von Herrn Christian Nowak, 69, route d'Esch, L-1470 Luxemburg (Fax Nr. +352/ 2460-3331) anzumelden.

Julius Baer Multicash  
Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2008131727/755/27.

---

**Julius Baer Multibond, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 32.187.

Die

**ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre (die "Generalversammlung") des Julius Baer Multibond wird am Gesellschaftssitz am *11. November 2008*, 10.00 Uhr stattfinden.

*Tagesordnung:*

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
  - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
  - b) Bericht des Wirtschaftsprüfers
2. Abnahme der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2008
3. Beschluss über die Verwendung des Geschäftsergebnisses
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2008
5. Wahl des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2009
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Quorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre an der Generalversammlung gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir, sich aus organisatorischen Gründen bis zum 7. November 2008 bei Julius Baer Multibond, zu Händen von Herrn Christian Nowak, 69, route d'Esch, L-1470 Luxemburg (Fax Nr. +352/ 2460-3331) anzumelden.

Julius Baer Multibond  
Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2008131728/755/27.

---

**Humboldt Multi Invest A SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 130.688.

**Die ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre (die "Generalversammlung") des Humboldt Multi Invest A SICAV-FIS wird am Gesellschaftssitz am *10. November 2008* um 15.00 Uhr stattfinden.

*Tagesordnung:*

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
  - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2007/2008
  - b) Bericht des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2007/2008
2. Abnahme der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2007/2008
3. Beschluss über die Verwendung des Geschäftsergebnisses
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das abgeschlossene Geschäftsjahr
5. Wahl des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2008/2009



## 6. Verschiedenes

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Quorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der an der Generalversammlung anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir, sich aus organisatorischen Gründen bis zum 6. November 2008 bei Humboldt Multi Invest A SICAV-FIS, zu Händen von Herrn Christian Nowak, 69, route d'Esch, L-1470 Luxemburg (fax: +352 2460 3331) anzumelden.

Humboldt Multi Invest A SICAV-FIS

Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2008131737/584/27.

---

**Fidenes S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 35.419.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *10 novembre 2008* à 11.45 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 30/06/2008;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge aux administrateurs et Commissaire aux Comptes;
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008132661/322/16.

---

**Humboldt Multi Invest B, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.566.

**Die ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre (die "Generalversammlung") des Humboldt Multi Invest B wird am Gesellschaftssitz am *10. November 2008* um 15.00 Uhr stattfinden.

*Tagesordnung:*

1. Anhörung und Abnahme der folgenden Berichte:
  - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2007/2008
  - b) Bericht des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2007/2008
2. Abnahme der Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2007/2008
3. Beschluss über die Verwendung des Geschäftsergebnisses
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das abgeschlossene Geschäftsjahr
5. Wahl des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers für das Geschäftsjahr 2008/2009
6. Verschiedenes

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für Beschlüsse der Generalversammlung kein Quorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der an der Generalversammlung anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst werden.

Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, bitten wir, sich aus organisatorischen Gründen bis zum 6. November 2008 bei Humboldt Multi Invest B, zu Händen von Herrn Christian Nowak, 69, route d'Esch, L-1470 Luxemburg (fax: +352 2460 331) anzumelden.

Humboldt Multi Invest B

Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2008131738/584/27.

---



**Litoprint S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 41.107.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 12 novembre 2008 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008131743/795/15.

---

**Capella S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 24.546.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 11 novembre 2008 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2008.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008131745/534/15.

---

**Mariram S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 34.374.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 11 novembre 2008 à 9.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2008.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008131747/534/16.

---

**Consortium International d'Investissements Economiques S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 28.355.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

127650

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 10 novembre 2008 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Décharge spéciale à l'Administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008131754/795/17.

---

**AG für Investitionen und Beteiligungen, Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 53.465.

---

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à:

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 7 novembre 2008 à 9 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Presentation and approval of the Statutory Auditor's report for the year ended December 31, 2007
2. Presentation and approval of the annual accounts for the year ended December 31, 2007
3. Allocation of results
4. Discharge to the Board of Directors and Statutory Auditor for the year ended December 31, 2007
5. Miscellaneous

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008132117/581/16.

---

**Modellux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 30.462.

---

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 11 novembre 2008 à 14 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2008
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008132267/506/16.

---

**Fintime S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 76.257.

---

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

127651

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 11 novembre 2008 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 2008, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2008.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008132578/1023/16.

---

**Maspalomas S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 30.916.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 11 novembre 2008 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 2008, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2008.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008132579/1023/16.

---

**cominvest Multi, Fonds Commun de Placement.**

Das Verwaltungsreglement betreffend den Fonds cominvest Multi, welcher von der cominvest Asset Management S.A. verwaltet wird, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Luxemburger Amtsblatt, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

cominvest Asset Management S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2008111146/267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2008, réf. LSO-CT12280. - Reçu 54,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080131646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

---

**JB Struktur, Fonds Commun de Placement.**

Das Verwaltungsreglement, in Kraft getreten am 1. Juli 2008 für den JB Struktur wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, im Oktober 2008.

IPConcept Fund Management S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2008112378/1239/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU00914. - Reçu 72,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080133165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2008.

---

**Soloverte Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 98.350.

**Emona S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 135.947.

L'an deux mille huit, le vingt-trois octobre,  
Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange/Attert.

Ont comparu:

1. Monsieur Jean FABER, licencié en sciences économiques et commerciales, né le 26 octobre 1960 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

agissant en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la société anonyme de droit luxembourgeois SOLOVERTE FINANCE SA, ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 15 boulevard Roosevelt, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous la section B et le numéro 98.350,

constituée par acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 décembre 2003, publiée au Mémorial C du 18 février 2004, numéro 198,

avec un capital social actuel de 31.000.- euros divisé en 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de 100.- euros (cent euros) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

Monsieur Jean FABER, précité est habilité aux fins des présentes par décision du Conseil d'administration de la Société absorbante.

2. Monsieur Jean FABER, licencié en sciences économiques et commerciales, né le 26 octobre 1960 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

agissant en sa qualité de gérant de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée EMONA Sàrl, ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 223 Val Sainte-Croix,

inscrite au R.C.S. Luxembourg sous la section B et le numéro 135.947,

initialement constituée sous la dénomination EMONA Srl, et sous les dispositions de droit italien avec ancien siège social à Rome (Italie), 29, Via Via Cristoforo Colombo 1500, km 13,500, Angolo G.R.A., au capital social de 5.939.290.- euros (cinq millions neuf cent trente-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix euros)

initialement inscrite au Registre des Entreprises de Rome sous le numéro 023 93 210 584, et au Répertoire Economique Administratif (R.E.A.) sous le numéro 40 99 15,

et la quelle a été transformée sous la forme juridique d'une société à responsabilité limitée luxembourgeoise suivant procès-verbal reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 décembre 2007, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du 5 mars 2008, numéro 555, page 26.627, le dit procès-verbal comportant refonte intégral des statuts de la dite société,

avec un capital social actuel de 5.939.290.- euros (cinq millions neuf cent trente-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix euros) représenté par onze mille cinq cent actions (11.500) d'une valeur nominale de EUR 516,46.- (cinq cent seize virgule quarante-six euros) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

Monsieur Jean FABER, précité est habilité aux fins des présentes par décision de la Société absorbée.

Une copie certifiée conforme des dites résolutions, après avoir été signée «ne varietur» par les mandataires des comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter le projet de fusion qui suit:

**PROJET DE FUSION**

1. La société anonyme de droit luxembourgeois SOLOVERTE FINANCE SA, dénommée ci-après «la société absorbante», détient l'intégralité (100%) des actions représentant la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée EMONA Sàrl s'élevant à 5.939.290.- euros (cinq millions neuf cent trente-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix euros) représenté par onze mille cinq cents (11.500) actions d'une valeur nominale de 516,46.- euros (cinq cent seize virgule quarante-six euros) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées, et donnant droit de vote.

Aucun autre titre donnant droit de vote ou donnant des droits spéciaux n'a été émis par les sociétés prémentionnées (encore appelées sociétés fusionnantes).

2. La société anonyme SOLOVERTE FINANCE SA (encore appelée la société absorbante) entend fusionner conformément aux dispositions de l'article 278 et 279 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et les textes subséquents, avec la société à responsabilité limitée EMONA Sàrl (encore appelée la société absorbée) par absorption de cette dernière.

3. La date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour compte de la société absorbante est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

A cet égard, les actionnaires et associés déclarent expressément qu'il n'existe aucun créancier ni autre ayant-droit pouvant être lésé de ce fait; en tout état de cause les parties comparantes donnent expressément par les présentes décharge au notaire instrumentant des éventuelles conséquences qui pourraient découler de la présente stipulation fixant les effets comptables de la fusion à intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

4. Aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs, commissaires ou réviseurs des sociétés qui fusionnent.

5. La fusion prendra effet entre parties un mois après la publication du projet de fusion au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales.

6. Les actionnaires de la société absorbante ont le droit, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial C du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège, des documents indiqués à l'article 267 (1) a) b) et c) de la loi sur les sociétés commerciales et ils peuvent en obtenir une copie intégrale sans frais et sur simple demande.

7. Un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante, disposant d'au moins 5% (cinq pour cent) des actions du capital souscrit, ont le droit de requérir, pendant le même délai, la convocation d'une assemblée appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion, laquelle assemblée doit alors être tenue dans le mois de la réquisition.

8. A défaut de la réquisition d'une assemblée ou du rejet du projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive, comme indiqué ci-avant au point 5) et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales et notamment sous son littéra a).

9. Les sociétés fusionnantes se conformeront à toutes les dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de toutes impositions éventuelles ou taxes résultant de la réalisation définitive des apports faits au titre de la fusion, comme indiqué ci-après.

10. Décharge pleine et entière est accordée aux organes de la société absorbée.

11. Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

#### *Formalités*

La société absorbante:

- effectuera toutes les formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion,
- fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il conviendra pour faire mettre à son nom les éléments d'actif apportés,
- effectuera toutes formalités en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

#### *Remise de titres*

Lors de la réalisation définitive de la fusion, la société absorbée remettra à la société absorbante les originaux de tous ses actes constitutifs et modificatifs ainsi que les livres de comptabilité et autres documents comptables, les titres de propriété ou actes justificatifs de propriété de tous les éléments d'actif, les justificatifs des opérations réalisées, les valeurs mobilières ainsi que tous contrats (prêts, de travail, de fiducie....), archives, pièces et autres documents quelconques relatifs aux éléments et droits apportés.

#### *Frais et droits*

Tous frais, droits et honoraires dus au titre de la fusion seront supportés par la société absorbante.

La société absorbante acquittera, le cas échéant, les impôts dus par la société absorbée sur le capital et les bénéfices au titre des exercices non encore imposés définitivement.

#### *Election de domicile*

Pour l'exécution des présentes et des actes ou procès-verbaux qui en seront la suite ou la conséquence ainsi que pour toutes justifications et notifications, il est fait élection de domicile au siège social de la société absorbante.

#### *Pouvoirs*

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, dépôts, publications et autres.

Le notaire soussigné déclare attester conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi sur les sociétés commerciales la légalité du présent projet de fusion établi en application de l'art. 278 de la loi sur les sociétés.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux mandataires des comparants et interprétation leur donnée en une langue de leur connue, connus du notaire instrumentant par nom, prénom état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé : FABER, REUTER

Enregistré à Redange/Attert, en date du 23 octobre 2008, RED/2008/1311. - Reçu 36.- euros droit d'enregistrement des annexes, Reçu 12.- euros droit fixe général.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivré aux parties à leur demande à telles fins que de droit et aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange/Attert, le 27 octobre 2008.

Me Karine REUTER.

Référence de publication: 2008135119/7851/116.

(080159523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2008.

### **Premium Fonds Erlangen, Fonds Commun de Placement.**

Die International Fund Management S.A., RC Luxembourg B 8.558, hat als Verwaltungsgesellschaft des Organismus für gemeinsame Anlagen "Premium Fonds Erlangen", der den Bestimmungen von Teil II des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über die Organismen für gemeinsame Anlagen unterliegt, mit Zustimmung der DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A., Luxemburg, als dessen Depotbank beschlossen, den Fonds am 19. September 2008 zu gründen.

Das Verwaltungsreglement wurde beim Registre de Commerce et des Sociétés (Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister) hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 19. September 2008.

International Fund Management S.A. / DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A.

Die Verwaltungsgesellschaft / Die Depotbank

Unterschriften / Unterschriften

Référence de publication: 2008122343/1207/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08086. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080144021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2008.

### **V V H, Fonds Commun de Placement.**

Das geänderte Verwaltungsreglement für den VVH wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, im Oktober 2008.

Wallberg Invest S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2008124575/9077/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00801. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

### **Trikaya Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 142.464.

#### **STATUTES**

In the year two thousand and eight, on thirtieth day of September

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

- DANAKIL COMPANY S.A., a public company having its registered office at Calle Aquilino de la Guardia 8, Ciudad de Panama, Republica de Panama (Panama) and organized under the laws of the Republic of Panama by notarial Document n°3, 555 executed on March 22, 2006, Notary tenth of the Circuit of Panama recorded in the Public Registry, Microfilm Section (Mercantile), at Microjacket 520838, Document 927584, on March 27, 2006,

hereby represented by Mrs. Ulrike Jacquin-Becker, attorney-at-law, professionally residing at 291, Route d'Arlon, L-2016 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given on 19 September 2008,

which power of attorney, signed ne varietur, will remain annexed to this deed to be filed with the registration authorities, and

The appearing party has requested the officiating notary to draw up the following articles of association of a public limited company by shares (societe anonyme), which it declares having established as follows:

### **Name - Registered Office - Duration - Object**

**Art. 1. Name.** Between the above-mentioned company, and all other persons who shall become owners of the shares hereafter created, a public limited company by shares (societe anonyme) is incorporated under the name of "Trikeya Asset Management S.A." (the "Company").

**Art. 2. Registered office.** The registered office of the Company will be established in Luxembourg.

Without prejudice of the general rules of law governing termination of contracts in case the registered office of the Company has been contractually determined with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by a decision of the board of directors, which have all powers to adapt the present article before a notary public.

The board of directors shall also have the right to set up offices, administrative centers, agencies and subsidiaries wherever it shall see fit, either within or outside of the Grand-Duchy of Luxembourg.

If extraordinary events of political, economic or social nature likely to impair the normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal.

Such a transfer will, however, have no effect on the nationality of the Company which shall remain a Luxembourg company. The declaration of the provisional transfer abroad of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the directors of the Company best placed to do so in the circumstances.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

**Art. 4. Object.** The Company shall take up the role/function/position of general managing partner of TRIKAYA FUND S.C.A., SICAV-FIS, a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under Luxembourg law, in relation to the management of its assets. The Company has as its object the holding of participations under whatever form in Trikeya Fund S.C.A., SICAV-FIS and in any other company as well as the management and development of these participations and the investment in all forms of securities, bonds, debt securities or instruments of a similar nature.

The Company shall carry out no industrial activity and shall have no commercial establishment open to the public.

The Company may carry out any activity deemed useful for the achievement of its object, nonetheless remaining at all times within the limits set by applicable laws and regulations.

### **Share Capital - Shares**

**Art. 5. Share Capital.** The subscribed capital of the Company is fixed at EUR 31,000 (Thirty-One Thousand Euros), represented by 310 (Three Hundred and Ten) shares with par value of EUR 100.- (One Hundred Euros) per share.

The authorised share capital is set at EUR 1,250,000 (One Million Two Hundred and Fifty Thousand Euros), represented by shares with a par value of one hundred Euros (EUR 100.-) each.

The board of directors is authorised and empowered to:

- realise any increase of the share capital within the limits of the authorised share capital in one or several successive tranches by issuing new shares against payment in cash or in kind, by converting claims, capitalising reserves by any other means;

- determine the place and date of the issue and the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares;

- remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash on the view of the waiver of the preferential subscription right of the former shareholders.

This authorisation is valid for a period of five years from the present instrument, and it may be renewed by a general meeting of shareholders for those shares of the authorised share capital which up to then will not have been issued by the board of directors.

Following each increase of the share capital, realised and duly stated in the form required by law, the relevant paragraph of this article 5 will be modified so as to reflect the actual increase; such modification will be recorded in before a notary by the board of directors or by any person duly authorised and empowered by it for this purpose.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of association.

The Company may redeem its own shares within the terms permitted by law.

**Art. 6. Shares.** The shares of the Company shall be in registered form.

A register of shares shall be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the law concerning commercial companies dated 10 August 1915, as amended (the "Law").

Ownership of registered shares shall be established by an entry in the said register.



**Art. 7. Shares entitlement.** The Company will recognize only one holder per share. In case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in case of conflict between an usufructuary (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee.

**Art. 8. Bond Issues.** The board of directors may, following a decision of the general meeting of shareholders, authorise the issue of bonds, convertible or not, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency or currencies.

The board of directors shall fix the nature, price, interest rate, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds shall be kept at the registered office of the Company.

The bonds must be signed by two directors; these two signatures may be handwritten, typed or affixed by stamping.

### Management - Supervision

**Art. 9. Board composition.** The Company is managed by a board of directors of not less than three members, shareholders or not, who are appointed by the general meeting of shareholders for a term that may not exceed six years, and who can be dismissed ad nutum.

The board of directors will elect a chairman from among its members and if it decides to do so, one or several vice chairmen. The first chairman is appointed by the general meeting of shareholders. If the chairman is unable to be present, meetings of the board shall be chaired by one of the directors present at the meeting designated to that effect.

Retiring members of the board of directors are eligible for re-election.

**Art. 10. Board meetings.** Meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two board members.

The directors shall be called separately to each board meeting. Except in case of emergency, which shall be specified in the convening notice, the meeting notice shall be called at least eight (8) calendar days before the date fixed for the meeting.

The meeting shall be duly held without prior notice if all the directors are present or duly represented.

The meetings are held at the place, day and hour specified on the convening notice.

The board of directors can validly deliberate and decide only if a majority of its members is present or represented.

Directors unable to be present may delegate by proxy to another member of the board of directors to represent them and to vote in their name.

Decisions of the board of directors are taken by an absolute majority of the votes cast.

Where the number of votes cast for and against a resolution is equal, the chairman has a casting vote. Resolutions signed by all directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, cable, facsimile or telex.

A director whose personal interests conflict with those of the Company in a matter submitted to the approval of the board of directors shall be obliged to inform the board of directors and his declaration shall be recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the related discussions of the board of directors.

At the next general meeting of shareholders, before votes are taken on any other matter, the shareholders shall be informed of those cases in which a director has a personal interest contrary to that of the Company.

In the event of a member of the board of directors having to abstain from voting due to a conflict of interest, resolutions passed by the majority of the other members of the board of directors present or represented voting at such meeting will be deemed valid.

**Art. 11. Board minutes.** The decisions of the board of directors will be recorded in minutes to be inserted in a specific register and signed by at least one director.

Copies or extracts will be signed by the chairman or any two members of the board of directors.

**Art. 12. Powers of the board.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law or by the present articles of the Company in the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

**Art. 13. Delegation by the board.** The board of directors may delegate part of its powers to one or more of its members. It may appoint proxies for definite powers, and revoke such appointments at any time. It may also with the prior approval of the general meeting of shareholders, entrust day-to-day management of the Company's business to one of its members, appointed managing director.

**Art. 14. Representation of the company.** The board of directors will represent the Company in court as plaintiff or as defendant.

All writs or judicial acts for or against the Company are validly issued in the name of the Company alone.



**Art. 15. Signature of documents.** All documents and mandates shall validly commit the Company if they are signed in the name of the Company by two directors, or by a representative duly authorized by the board of directors.

**Art. 16. Auditors.** The audit of the Company's affairs will be entrusted to one or more auditors, to be appointed by the general meeting of shareholders which will determine their number, remuneration and term of their mandate which cannot exceed six years. Retiring auditors are eligible for re-election.

#### General meetings of shareholders

**Art. 17. Director's remuneration.** The general meeting of shareholders by simple resolution may allocate to the directors remuneration appropriate to the performance of their duties.

**Art. 18. Decisions of the general meeting of shareholders.** The general meeting of shareholders properly formed represents the whole body of shareholders. Its decisions are binding on shareholders who are absent, opposed or abstain from voting.

**Art. 19. Admission to the general meeting of shareholders.** For admission to the general meetings of shareholders, each shareholder must deposit its registered certificates at the registered office or at institutions indicated in the convening notice five (5) calendar days before the date fixed for the meeting.

**Art. 20. Annual general meeting of shareholders.** The general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg on the second Thursday of the month of May of each year at 2 p.m .

If this day is an official holiday, the meeting shall be postponed to the next full working day at the same hour. General meetings of shareholders will be held in Luxembourg at the place to be indicated in the convening notices or in the municipality in which the registered office is located, should the registered office have been transferred in another city, or in such other place as shall be decided by the board of directors.

**Art. 21. Voting rights.** The general meeting of shareholders shall hear the report of the board of directors and the auditor, vote on the approval of the report and accounts and on the distribution of the profit, proceed to make all nominations required by the articles of association, discharge the directors and auditor(s) and take such further action on other matters that may properly come before it.

Each share entitles the holder to one vote.

Each shareholder is entitled to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each shareholder is entitled to request a vote by secret ballot.

**Art. 22. Quorum and majority requirements.** The general meeting of shareholders deliberating at a quorum and with a majority as prescribed by the Law can amend the articles of association in every respect except to the extent that the Law imposes a limitation.

**Art. 23. Convening general meetings of shareholders.** The board of directors shall be responsible for calling both ordinary and extraordinary general meetings of shareholders.

It shall be necessary to call a general meeting of shareholders whenever a group of shareholders representing at least one fifth of the subscribed capital make a request in writing indicating the agenda.

All notices convening general meetings of shareholders must contain the agenda for such meetings.

The board of directors may determine the form of proxies to be used and require them to be deposited at a time and place which it shall fix.

**Art. 24. Holding general meetings of shareholders.** The general meeting of shareholders is presided over by the chairman of the board of directors or, in his absence, by the director who replaces him or by a person designated by the general meeting of shareholders.

The meeting will choose from the present a scrutineer.

**Art. 25. Minutes of the general meetings of shareholders.** The minutes of the general meetings of shareholders will be signed by the members of the bureau and by any shareholder who wishes to do so.

However, in cases where decisions of the general meeting of shareholders have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the chairman of the board of directors or another director.

#### Financial Year - Balance Sheet - Distribution of profits

**Art. 26. Financial year.** The Company's financial year runs from the 1st January to the 31st December of every year.

**Art. 27. Annual accounts.** Each year, at the end of the financial year, the board of directors shall draw up the annual accounts of the Company in the form foreseen by the Law.

At the same time, the accounts will be closed.

At the latest one (1) month prior to the annual general meeting of shareholders, the board of directors shall submit the Company's balance sheet and profit and loss account together with its report and such other documents as may be required by the Law to the auditor who will thereupon draw up his report.

A fortnight before the annual general meeting of shareholders, the balance sheet and profit and loss account, the board of directors' report, auditor(s) report(s) and such other documents as may be required by Law shall be deposited at the registered office of the Company where they will be available for inspection by the shareholders during regular business hours.

**Art. 28. Dividends and Reserves.** The credit balance on the profit and loss account, after deduction of the general expenses, social charges, write-offs and provisions for past and future contingencies as determined by the board of directors, represents the net profit of the Company.

Every year five per cent of the net profit will be set aside in order to build up the legal reserve.

This deduction shall cease to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth (1/10th) of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit shall be at the disposal of the general meeting of shareholders.

Dividends, when payable, shall be distributed at the time and place fixed by the board of directors within the limits of the decision of the general meeting of shareholders.

Interim dividends may be paid by the board of directors, within the scope of the Law and subject to the other legal requirements.

The general meeting of shareholders may decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursement of the capital without reducing the subscribed capital.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 29. Dissolution.** The Company may be dissolved at any time by decision of the general meeting of shareholders following the provisions relevant to amendments to the articles of association.

**Art. 30. Liquidation.** In the event of the dissolution of the Company the general meeting of shareholders shall determine the method of liquidation and nominate one or several liquidators and determine their powers.

An amount necessary to repay the paid up portion of each share will be deducted from the net assets after settlement of liabilities on liquidation; any surplus will be distributed equally between all shareholders.

#### **Other provisions**

**Art. 31. General provisions.** As regards the matters which are not specified in the present articles, the parties refer and submit to the provisions of the Law and to the laws amending it.

#### **Transitional provisions**

The first financial year begins on the date of the present deed and ends on the 31st of December 2008.

The first annual general shareholders' meeting will be held on the 14th of the month of May 2009 at the registered office of the Company at 02.00 p.m.

#### **Subscription and payment**

The articles of association of the Company having thus been established, the party appearing hereby declares that it subscribes for the 310 (Three Hundred and Ten) shares representing the whole of the share capital, as follows:

Subscriber	Number of share	Amount (in EUR)	% of share capital
DANAKIL COMPANY S.A.	310	31,000.-	100 %
Total	310	31,000.-	100 %

Upon incorporation, the subscription amount is paid up to 25% (Twenty-Five percent) per share by a cash payment, evidence thereof having been given to the undersigned notary.

#### **Statement - Evaluation - Costs**

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately valued at EUR 1,900.-

#### *Extraordinary General Meeting*

The above named party, representing the whole of the subscribed capital, considering itself to be duly convened, has hold an extraordinary general meeting and having stated that it was regularly constituted it has passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at four (4).
2. The following have been appointed as directors for a period ending at the annual general meeting to be held in the year 2014:
  - Mr. Jan LAMKA, director, born on 11 January 1979 in La Sonnaz (France), with address at Chalet Rita, Kaspera 394,1716 Schwarzsee, Switzerland;

- Mr. Dalibor LAMKA, director, born on 16 October 1956 in La Sonnaz (France), with address at Chalet Rita, Kaspera 394, 1716 Schwarzsee, Switzerland;
- Mr. Russell PERCHARD, director, born on 16 January 1978 in Jersey (British Islands), with address at 95, rue Emile Metz, L-2149 Luxembourg;
- Mr. Costas CONSTANTINIDES, director, born on 17 September 1979 in Nicosia (Cyprus), with address at 10, Boulevard de Verdun, L-2670 Luxembourg.

3. The following has been appointed as Chairman of the board of directors:

### Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille huit, le trentième jour du mois de septembre,

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg;

A Comparu:

- DANAKIL COMPANY S.A., une société anonyme ayant son siège social situé à Calle Aquilino de la Guardia 8, Ville de Panama, République de Panama, et organisée selon les lois de la République de Panama par acte notarié n°3,555, exécuté le 22 mars 2006, 10ème Circuit Notarié de Panama enregistré dans le registre public, section Microfilm (Mercantile), à Microjacket 520838, Document 927584, le 27 mars 2006.

ici représentée par Madame Ulrike Jacquin-Becker, avocat, en vertu d'une procuration donnée le 19 septembre 2008.

laquelle procuration, signée ne varietur, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société anonyme qu'elle a déclaré avoir établi comme suit:

### Dénomination - Siège social - Durée - Objet

**Art. 1<sup>er</sup> . Raison sociale.** Entre la société ci-dessus mentionnée et toutes les autres personnes qui deviendront propriétaires des actions ci-après émises, il est formé une société anonyme sous la dénomination de " Trikaya Asset Management S.A. ", (la " Société ").

**Art. 2. Siège Social.** Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Sans préjudice des règles générales de droit commun en matière de résiliations contractuelle au cas où le siège social de la Société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg sur simple décision du conseil d'administration, lequel a tous pouvoirs pour adapter le présent article par acte authentique.

Le conseil d'administration aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, où cela lui semblera opportun, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'extérieur.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec des pays étrangers, se produisent ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales.

Un tel transfert ne changera, cependant, rien à la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise. La décision du transfert provisoire à l'étranger du siège social sera portée à la connaissance des tiers par les administrateurs de la Société, qui, suivant les circonstances, seront les mieux placés pour y procéder.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Objet social.** La Société prendra le rôle/fonction/position d'associé-gérant commandité de Trikaya Fund S.C.A., SICAV-FIS, une société en commandite par actions constituée sous la loi luxembourgeoise, en relation avec l'administration de ses actifs. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans Trikaya Fund S.C.A, SICAV-FIS et dans toute autre société ainsi que la gestion et le développement de ces participations et l'investissement dans toutes formes de valeurs, d'obligations, de titres de créances ou d'instruments de nature similaire.

La Société n'exercera aucune activité industrielle et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle pourra exercer toutes activités estimées utiles à l'accomplissement de son objet, en restant toutefois à tout moment dans les limites tracées par les lois et règlements applicables.

### Capital - Actions

**Art. 5. Capital social .** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000,- (Trente et Un Mille Euros) représenté par 310 (Trois Cent Dix) actions, ayant une valeur nominale de EUR 100,- (Cent euros) par action.

Le capital social autorisé est fixé à EUR 1.250.000,- (Un Million Deux Cent Cinquante Mille Euros) représenté par des actions ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé et dispose du pouvoir de :

réaliser toute augmentation du capital social en une ou plusieurs tranches successives par l'émission d'actions nouvelles contre paiement en espèces ou en nature, par conversion de créances, incorporation de réserves, ou de toute autre manière;

d'arrêter l'endroit et la date pour l'émission et les émissions successives, le prix d'émission, les modalités et conditions de la souscription et de la libération des nouvelles actions ;

de supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires en cas d'émission d'actions contre le paiement en espèces, au vu de la renonciation des autres actionnaires concernés à leur droit de souscription.

La présente autorisation est valable pour une période de cinq ans à compter du présent acte, et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires pour les actions du capital autorisé qui n'auront pas encore été émises par le conseil d'administration à cette date.

A la suite de chaque augmentation du capital social réalisée et dûment constatée dans la forme requise par la loi, le paragraphe concerné de l'article 5 sera modifié afin de tenir compte de l'augmentation de capital réalisée; pareille modification sera enregistrée devant notaire par le conseil d'administration ou toute personne dûment autorisée et mandatée par lui à cette fin.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification statutaire.

La Société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

**Art. 6. Actions.** Les actions de la Société sont nominatives.

Il est tenu au siège social de la Société un registre des actions nominatives dont tout actionnaire pourra prendre connaissance. Ce registre contiendra les indications prévues à l'article 39 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la " Loi ").

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription dans ledit registre.

**Art. 7. Propriété des actions**

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme étant son seul propriétaire à l'égard de la Société. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant un usufruitier et un nu-propriétaire, ou un débiteur et un créancier gagiste.

**Art. 8. Emission d'obligations.** Le conseil d'administration peut, sur décision de l'assemblée générale des actionnaires, autoriser l'émission d'emprunts obligataires, convertibles ou non, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque devise que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Les obligations doivent être signées par deux administrateurs; ces deux signatures peuvent être soit manuscrites, soit dactylographiées, soit apposées au moyen d'une griffe.

### Administration - Contrôle

**Art. 9. Composition du conseil d'administration.** La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, pour un terme ne pouvant dépasser six années et révocables ad nutum.

Le conseil d'administration élira parmi ses membres un président, et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents. Le premier président peut être désigné par l'assemblée générale des actionnaires. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un des administrateurs présents désigné à cet effet.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

**Art. 10. Réunions du conseil d'administration.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil d'administration ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins huit (8) jours calendrier avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil d'administration se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et aux dates indiquées dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée.

Les administrateurs empêchés peuvent donner par écrit délégation à un autre membre du conseil d'administration pour le représenter et pour voter en ses lieu et place.

Les résolutions du conseil d'administration seront prises à la majorité absolue des votants.

En cas de partage, la voie de celui qui préside la réunion sera prépondérante. Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil d'administration dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être émises par lettre, télégramme, télécopie ou télex.

Un administrateur, ayant des intérêts personnels opposés à ceux de la Société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil d'administration, sera obligé d'en informer le conseil d'administration et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations du conseil d'administration afférentes à cette affaire.

Lors de l'assemblée générale des actionnaires suivante, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt personnel opposé à celui de la Société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à la majorité des membres du conseil d'administration présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

**Art. 11. Minutes du conseil d'administration.** Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront insérés dans un registre spécial et signés par au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux doivent être signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

**Art. 12. Pouvoirs du conseil d'administration.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi, ou par les statuts de la Société à l'assemblée générale des actionnaires, seront de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 13. Délégations du conseil d'administration.** Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer à tout moment. Il peut également avec l'assentiment préalable de l'assemblée générale des actionnaires déléguer la gestion journalière de la Société à un de ses membres, qui portera le titre d'administrateur-délégué.

**Art. 14. Représentation de la société.** Le conseil d'administration représente la Société en justice, aussi bien en tant que demandeur qu'en tant que défendeur.

Les exploits ou actes judiciaires en faveur ou à rencontre de la Société sont valablement faits au nom de la Société seule.

**Art. 15. Signature des documents.** Tous documents et tous mandats engageront valablement la Société s'ils sont signés au nom de la Société par deux administrateurs, ou par un mandataire dûment autorisé par le conseil d'administration.

**Art. 16. Auditeurs.** Le contrôle des opérations de la Société sera confié à un ou plusieurs commissaires aux comptes, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixera leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat, laquelle ne pourra pas dépasser six (6) ans. Tout commissaire aux comptes sortant est rééligible.

### Assemblées générales des actionnaires

**Art. 17. Rémunération des administrateurs.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires pourra par simple décision allouer aux administrateurs une rémunération appropriée pour l'accomplissement de leurs fonctions.

**Art. 18. Décisions des assemblées générales des actionnaires.** L'assemblée générale des actionnaires légalement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Ses décisions engagent les actionnaires absents, opposés ou qui se sont abstenus au vote.

**Art. 19. Admission aux assemblées générales des actionnaires.** Pour être admis aux assemblées générales des actionnaires, tout actionnaire doit déposer ses certificats nominatifs au siège social ou aux établissements désignés dans les avis de convocation cinq (5) jours calendrier avant la date fixée pour l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 20. Assemblée générale annuelle.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, le deuxième jeudi du mois de mai de chaque année à 14 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure. Les assemblées générales des actionnaires se tiendront à Luxembourg au lieu indiqué dans les convocations ou dans la municipalité où se trouve le siège social, si celui-ci a été transféré dans une autre localité, ou dans tout autre lieu convenu par le conseil d'administration.

**Art. 21. Droits de vote.** L'assemblée générale des actionnaires entendra le rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, votera sur l'approbation des rapports et des comptes et sur la distribution des profits, procédera aux nominations requises par les statuts, donnera décharge aux administrateurs et au(x) commissaire(s) aux comptes et traitera de toutes autres questions qui pourront lui être dévolues.

Chaque action donne droit à une voix.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire, lequel ne sera pas nécessairement actionnaire.

Tout actionnaire aura le droit de demander un vote au scrutin secret.

**Art. 22. Quorum et conditions de majorité.** L'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions sous réserve des limites prévues par la Loi.

**Art. 23. Convocation aux assemblées générales des actionnaires.** Le conseil d'administration sera responsable de la convocation des assemblées ordinaires et extraordinaires des actionnaires.

Il sera obligé de convoquer une assemblée générale des actionnaires chaque fois qu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit le demandera par écrit, en indiquant l'ordre du jour.

Tout avis contenant convocation à l'assemblée générale des actionnaires doit contenir l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Le conseil d'administration peut déterminer la forme des procurations à employer et exiger qu'elles soient déposées dans le délai et au lieu qu'il indiquera.

**Art. 24. Tenue des assemblées générales des actionnaires.** Le président du conseil d'administration, ou en son absence, l'administrateur qui le remplace ou la personne désignée à l'assemblée générale des actionnaires, préside l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires choisira parmi les assistants un scrutateur.

**Art. 25. Minutes des assemblées générales des actionnaires.** Les procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui le demande.

Toutefois, au cas où les délibérations de l'assemblée générale des actionnaires doivent être certifiées conformes, les copies et les extraits qui en seront délivrés pour être produits en justice ou ailleurs, doivent être signés par le président du conseil d'administration et par un autre administrateur.

#### **Année sociale - bilan - répartition des bénéfices**

**Art. 26. Année Sociale.** L'année sociale commence le premier (1<sup>er</sup>) janvier et finit le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

**Art. 27. Comptes annuels.** Chaque année, à la clôture de l'exercice social, le conseil d'administration établit les comptes annuels de la Société dans les formes prévues par la Loi.

A la même époque, les comptes seront clos.

Au plus tard un (1) mois avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires, le conseil d'administration soumettra le bilan de la Société et le compte des pertes et profits en même temps que son rapport, ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la Loi, au(x) commissaire(s) aux comptes qui, sur cette base, établira son rapport.

Quinze (15) jours avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires, le bilan, le compte des profits et pertes, le rapport du conseil d'administration, le rapport du (des) commissaire(s) aux comptes ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la Loi, seront déposés au siège social de la Société, où les actionnaires pourront en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

**Art. 28. Dividendes et réserves.** L'excédent créditeur du compte des profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminé par le conseil d'administration, constituera le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pourcent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième (1/10ème) du capital souscrit.

Le solde restant du bénéfice net restera à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

Les dividendes, s'il y a lieu à leur distribution, seront distribués à l'époque et au lieu fixés par le conseil d'administration en deans les limites fixées par l'assemblée générale des actionnaires.

Des dividendes intérimaires peuvent être payés par le conseil d'administration, dans les limites prévues par la Loi et dans le respect de toute autre prescription légale.

L'assemblée générale des actionnaires peut décider d'affecter des profits et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital souscrit.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 29. Dissolution.** La Société pourra être dissoute à tout moment par décision d'une assemblée générale des actionnaires statuant suivant les modalités prévues pour les modifications statutaires.

**Art. 30. Liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, l'assemblée générale des actionnaires règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs.

Sur l'actif net, provenant de la liquidation après apurement du passif, il sera prélevé la somme nécessaire pour rembourser le montant libéré des actions; quant au solde, il sera réparti également entre toutes les actions.



### Autres dispositions

**Art. 31. Disposition générale.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la Loi et aux lois les modifiant.

#### Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.

La première assemblée générale annuelle des actionnaires se réunira le 14 du mois de mai de l'an 2009 au siège social de la Société à 14H00 heures.

#### Souscription et libération

Les statuts de la Société ayant été établis, la comparante déclare avoir souscrit à 310 (Trois Cent Dix) actions représentant la totalité du capital social, comme suit :

Souscripteur	Nombre d'actions	Montant (en EUR)	% of share capital
DANAKIL COMPANY S.A.	310	31,000.-	100 %
Total	310	31,000.-	100 %

Lors de la constitution, le montant souscrit est libéré à hauteur de 25% (Vingt-Cinq pourcent) par action par un paiement en cash, preuve duquel ayant été donnée au notaire instrumentant.

#### Déclaration - Evaluation - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article 26 de la Loi et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à EUR 1.900,-.

#### Assemblée Générale Extraordinaire

La comparante, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoquée, s'est ensuite constituée en assemblée générale extraordinaire et ayant constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

1. Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4).
2. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs pour un terme prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014:
  - Monsieur Jan LAMKA, administrateur, né le 11 janvier 1979 à La Sonnaz (France), ayant son adresse au Chalet Rita, Kaspera 394, 1716 Schwarzsee, Suisse ;
  - Monsieur Dalibor LAMKA, administrateur, né le 16 octobre 1956 à La Sonnaz (France), ayant son adresse au Chalet Rita, Kaspera 394, 1716 Schwarzsee, Suisse;
  - Monsieur Russell PERCHARD administrateur, né le 16 janvier 1978 à Jersey (British Islands), ayant son adresse au 95, rue Emile Metz, L-2149 Luxembourg ;
  - Monsieur Costas CONSTANTINIDES, administrateur, né le 17 septembre 1979 à Nicosie (Chypre), ayant son adresse au 10, Boulevard de Verdun, L-2670 Luxembourg ;
3. La personne suivante a été nommée Président du Conseil d'administration
  - Monsieur Jan LAMKA, administrateur, né le 11/01/1979 à La Sonnaz (France), ayant son adresse au Chalet Rita, Kaspera 394, 1716 Schwarzsee, Suisse ;
4. KPMG Audit Luxembourg, ayant son siège social au 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé commissaire aux comptes.

Le mandat se terminera suite à l'assemblée générale annuelle des actionnaires prévue en 2009.

5. Le siège social de la Société est établi au 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande de la comparante, les présents statuts sont rédigés en langue anglaise. A la demande de la même comparante et aux cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite dans la langue de la comparante, connue du notaire instrumentant par raison sociale et siège social, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. JACQUIN-BECKER - H. HELLINCKX.

Enregistré Luxembourg A.C., le 9 octobre 2008, LAC/2008/41092. - Reçu à 0,50% : cent cinquante-cinq Euros (EUR 155,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le vingt-huit octobre de l'an deux mille huit.

Henri HELLINCKX..

Référence de publication: 2008135076/242/509.

(080159112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2008.

---

### **HVM, Fonds Commun de Placement.**

---

Das Verwaltungsreglement für den HVM, in Kraft getreten am 15. Juli 2008, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, im Juli 2008.

Wallberg Invest S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2008124577/9077/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00802. - Reçu 62,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

---

### **Scrio LuxCo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1912 Luxembourg, 3, rue des Labours.

R.C.S. Luxembourg B 111.399.

---

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre am 29. September 2008*

Die Generalversammlung wählt Herrn Paul Diederich (Geschäftsadresse: 38, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg) mit Wirkung zum 1. Oktober 2008 bis zum Ablauf der Jahreshauptversammlung im Jahr 2012 zum neuen Mitglied des Verwaltungsrates.

Die Generalversammlung nimmt das Ausscheiden von Herrn Stefan Herb zum 30. September 2008 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft zur Kenntnis.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 29. September 2008.

Scrio LuxCo S.A.

Helmut Arens / Wolfgang Dürr

Référence de publication: 2008126174/7333/19.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2008, réf. LSO-CV00006. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

---

### **MultiSelect, Fonds Commun de Placement.**

---

Die konsolidierte Fassung des Allgemeinen Verwaltungsreglements und Sonderreglements der Institutional Trust Management Company S.à r.l. betreffend den Fonds MultiSelect, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg zur Einsicht hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 08.10.2008.

Institutional Trust Management Company S.à r.l.

Unterschriften

Référence de publication: 2008126616/2501/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05153. - Reçu 58,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---



**International Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1912 Luxembourg, 3, rue des Labours.  
R.C.S. Luxembourg B 80.044.

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre am 29. September 2008*

Die Generalversammlung wählt Herrn Paul Diederich (Geschäftsadresse: 38, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg) mit Wirkung zum 1. Oktober 2008 bis zum Ablauf der Jahreshauptversammlung im Jahr 2009 zum neuen Mitglied des Verwaltungsrates.

Die Generalversammlung nimmt das Ausscheiden von Herrn Stefan Herb zum 30. September 2008 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft zur Kenntnis.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 29. September 2008.

International Asset Management S.A.  
Helmut Arens / Wolfgang Dürr

Référence de publication: 2008126177/1205/19.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2008, réf. LSO-CV00005. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

**InterAssets S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1912 Luxembourg, 3, rue des Labours.  
R.C.S. Luxembourg B 80.045.

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre am 29. September 2008*

Die Generalversammlung wählt Herrn Paul Diederich (Geschäftsadresse: 38, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg) mit Wirkung zum 1. Oktober 2008 bis zum Ablauf der Jahreshauptversammlung im Jahr 2009 zum neuen Mitglied des Verwaltungsrates.

Die Generalversammlung nimmt das Ausscheiden von Herrn Stefan Herb zum 30. September 2008 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft zur Kenntnis.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 29. September 2008.

Inter Assets S.A.  
Helmut Arens / Wolfgang Dürr

Référence de publication: 2008126182/1206/19.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2008, réf. LSO-CV00004. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

**Datogon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1912 Luxembourg, 3, rue des Labours.  
R.C.S. Luxembourg B 127.767.

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 29. September 2008*

Die Generalversammlung wählt Herrn Paul Diederich (Geschäftsadresse: 38, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg) mit Wirkung zum 1. Oktober 2008 bis zum Ablauf der Jahreshauptversammlung im Jahr 2012 zum neuen Mitglied des Verwaltungsrates.

Die Generalversammlung nimmt das Ausscheiden von Frau Ulrike Hoffmann (geb. Bernhart) zum 30. September 2008 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft zur Kenntnis.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 29. September 2008.

Datogon S.A.  
Wolfgang Dürr / Markus Sickmann

Référence de publication: 2008126367/7737/19.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01291. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

**Soloverte Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 98.350.

**Cala Viola S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 136.349.

L'an deux mille huit, le vingt-trois octobre,

Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange/Atttert.

Ont comparu:

1. Monsieur Jean FABER, licencié en sciences économiques et commerciales, né le 26 octobre 1960 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

agissant en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la société anonyme de droit luxembourgeois SO-LOVERTE FINANCE SA, ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous la section B et le numéro 98.350,

constituée par acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 décembre 2003, publiée au Mémorial C du 18 février 2004, numéro 198,

avec un capital social actuel de 31.000.- euros divisé en 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de 100.- euros (cent euros) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

Monsieur Jean FABER, précité est habilité aux fins des présentes par décision du Conseil d'administration de la Société absorbante.

2. Monsieur Jean FABER, licencié en sciences économiques et commerciales, né le 26 octobre 1960 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

agissant en sa qualité de gérant de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée CALA VIOLA Sàrl, ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 223 Val Sainte-Croix,

inscrite au R.C.S. Luxembourg sous la section B et le numéro B 136.349,

initialement constituée sous la dénomination Cala Viola Srl, et sous les dispositions de droit italien avec ancien siège social à Rome (Italie), 131/L, Via Ostiense, au capital social de 100.000.- euros (cent mille euros)

initialement inscrite au Registre des Entreprises de Rome sous le numéro 086 124 05 81, et au Répertoire Economique Administratif (R.E.A.) sous le numéro 666 989,

et laquelle a été transformée sous la forme juridique d'une société à responsabilité limitée luxembourgeoise suivant procès-verbal reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 décembre 2007, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du

le dit procès-verbal comportant refonte intégral des statuts de la dite société,

avec un capital social actuel de 100.000.- euros (cent mille euros) représenté par mille parts sociales (1.000) d'une valeur nominale de EUR 100.- (cent euros) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

Monsieur Jean FABER, précité est habilité aux fins des présentes par décision de la Société absorbée.

Une copie certifiée conforme des dites résolutions, après avoir été signée «ne varietur» par les mandataires des comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter le projet de fusion qui suit:

**PROJET DE FUSION**

1. La société anonyme de droit luxembourgeois SOLOVERTE FINANCE SA, dénommée ci-après «la société absorbante», détient l'intégralité (100%) des actions représentant la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée CALA VIOLA Sàrl s'élevant à 100.000.- euros (cent mille euros) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de 100.- euros (cent euros) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées, et donnant droit de vote.

Aucun autre titre donnant droit de vote ou donnant des droits spéciaux n'a été émis par les sociétés prémentionnées (encore appelées sociétés fusionnantes).

2. La société anonyme SOLOVERTE FINANCE SA (encore appelée la société absorbante) entend fusionner conformément aux dispositions de l'article 278 et 279 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et les textes

subséquents, avec la société à responsabilité limitée CALA VIOLA Sàrl (encore appelée la société absorbée) par absorption de cette dernière.

3. La date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour compte de la société absorbante est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

A cet égard, les actionnaires et associés déclarent expressément qu'il n'existe aucun créancier ni autre ayant-droit pouvant être lésé de ce fait ; en tout état de cause les parties comparantes donnent expressément par les présentes décharge au notaire instrumentant des éventuelles conséquences qui pourraient découler de la présente stipulation fixant les effets comptables de la fusion à intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

4. Aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs, commissaires ou réviseurs des sociétés qui fusionnent.

5. La fusion prendra effet entre parties un mois après la publication du projet de fusion au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales.

6. Les actionnaires de la société absorbante ont le droit, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial C du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège, des documents indiqués à l'article 267 (1) a) b) et c) de la loi sur les sociétés commerciales et ils peuvent en obtenir une copie intégrale sans frais et sur simple demande.

7. Un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante, disposant d'au moins 5% (cinq pour cent) des actions du capital souscrit, ont le droit de requérir, pendant le même délai, la convocation d'une assemblée appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion, laquelle assemblée doit alors être tenue dans le mois de la réquisition.

8. A défaut de la réquisition d'une assemblée ou du rejet du projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive, comme indiqué ci-avant au point 5) et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales et notamment sous son littéra a).

9. Les sociétés fusionnantes se conformeront à toutes les dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de toutes impositions éventuelles ou taxes résultant de la réalisation définitive des apports faits au titre de la fusion, comme indiqué ci-après.

10. Décharge pleine et entière est accordée aux organes de la société absorbée.

11. Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

#### *Formalités*

La société absorbante:

- effectuera toutes les formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion,
- fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il conviendra pour faire mettre à son nom les éléments d'actif apportés,
- effectuera toutes formalités en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

#### *Remise de titres*

Lors de la réalisation définitive de la fusion, la société absorbée remettra à la société absorbante les originaux de tous ses actes constitutifs et modificatifs ainsi que les livres de comptabilité et autres documents comptables, les titres de propriété ou actes justificatifs de propriété de tous les éléments d'actif, les justificatifs des opérations réalisées, les valeurs mobilières ainsi que tous contrats (prêts, de travail, de fiducie....), archives, pièces et autres documents quelconques relatifs aux éléments et droits apportés.

#### *Frais et droits*

Tous frais, droits et honoraires dus au titre de la fusion seront supportés par la société absorbante.

La société absorbante acquittera, le cas échéant, les impôts dus par la société absorbée sur le capital et les bénéfices au titre des exercices non encore imposés définitivement.

#### *Election de domicile*

Pour l'exécution des présentes et des actes ou procès-verbaux qui en seront la suite ou la conséquence ainsi que pour toutes justifications et notifications, il est fait élection de domicile au siège social de la société absorbante.

#### *Pouvoirs*

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, dépôts, publications et autres.

Le notaire soussigné déclare attester conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi sur les sociétés commerciales la légalité du présent projet de fusion établi en application de l'art. 278 de la loi sur les sociétés.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux mandataires des comparants et interprétation leur donnée en une langue de leur connue, connus du notaire instrumentant par nom, prénom état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé : FABER, REUTER.

Enregistré à Redange/Attert, en date du 23 octobre 2008, Relation : RED/2008/1312. - Reçu 48.- euros droit d'enregistrement des annexes, Reçu 12.- euros droit fixe général.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivré aux parties à leur demande à telles fins que de droit et aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange/Attert, le 27 octobre 2008.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2008135121/7851/113.

(080159533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2008.

---

#### **cominvest PrivateOptimum, Fonds Commun de Placement.**

Das Verwaltungsreglement betreffend den Fonds cominvest PrivateOptimum, welcher von der cominvest Asset Management S.A. verwaltet wird, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Luxemburger Amtsblatt, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

cominvest Asset Management S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2008127702/267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU01334. - Reçu 60,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

---

#### **cominvest Europa Safe Kick 9/2014, Fonds Commun de Placement.**

Das Verwaltungsreglement betreffend den Fonds cominvest Europa Safe Kick 9/2014, welcher von der cominvest Asset Management S.A. verwaltet wird, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Luxemburger Amtsblatt, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

cominvest Asset Management S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2008128283/267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU01332. - Reçu 64,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

---

#### **Commerzbank Europa Premium Fonds 9/2013, Fonds Commun de Placement.**

Das Verwaltungsreglement betreffend den Fonds Commerzbank Europa Premium Fonds 9/2013, welcher von der cominvest Asset Management S.A. verwaltet wird, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Luxemburger Amtsblatt, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

cominvest Asset Management

Unterschrift

Référence de publication: 2008128286/267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU01331. - Reçu 66,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

---

#### **Swiss Strategie - dynamisch, Fonds Commun de Placement.**

Das Sonderreglement wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg zur Einsicht hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 17. Oktober 2008.

Unterschrift.

Référence de publication: 2008131061/2501/10.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09605. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080154326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2008.

---

**Eurizon Liquidity Fund, Fonds Commun de Placement.**

---

Le Règlement de Gestion du fonds commun de placement de droit luxembourgeois à compartiments multiples, EURIZON LIQUIDITY FUND, signé par la société de gestion EURIZON CAPITAL S.A. avec siège social à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, n. RC B 28.536, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURIZON CAPITAL S.A.  
Jérôme Debertolis  
*Head of Legal & Finance*

Référence de publication: 2008130548/7255/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2008, réf. LSO-CV03922. - Reçu 72,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080153347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2008.

---

**LRI Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 28.101.

---

Das Allgemeine Verwaltungsreglement wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg zur Einsicht hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 17. Oktober 2008.

Unterschrift.

Référence de publication: 2008131060/2501/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09612. - Reçu 60,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080154338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2008.

---

**GIP, Fonds Commun de Placement.**

---

Das Verwaltungsreglement wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg zur Einsicht hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 21. Oktober 2008.

LRI Invest S.A.  
Unterschrift

Référence de publication: 2008132045/2501/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02996. - Reçu 64,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080155595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2008.

---

**Fame International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 129.738.

**FAME S.A., Financial Advice, Management & Engineering, Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 53.951.

---

PROJET DE FUSION

In the year two thousand and eight, on the second day of September.

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

M<sup>e</sup> Cécile JAGER, attorney, with professional address in Luxembourg, acting as attorney:

1. of the board of directors of the company FAME INTERNATIONAL S.A., having its registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 129 738 (the "Absorbing Company"); on the basis of a power of attorney granted by a resolution of the board meeting of the Absorbing Company dated July 1st, 2008.

A copy of the minutes of the board meeting, after having been signed "ne varietur" by the appearing person representing the Absorbing Company and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

2. of the board of directors of the company FAME S.A., FINANCIAL

ADVICE, MANAGEMENT & ENGINEERING, having its registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 53 951 (the "Absorbed Company"); on the basis of a power of attorney granted by a resolution of the board meeting of the Absorbed Company dated July 1st, 2008.

A copy of the minutes of the board meeting, after having been signed "ne varietur" by the appearing person representing the Absorbed Company and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. The Absorbing Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, dated June 29, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1774 of August 22, 2007.

II. The Absorbed Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Frank BADEN, then notary residing in Luxembourg, dated January 30, 1996, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 233 of May 9, 1996. The articles of incorporation have been amended several times and lastly pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, then notary residing in Luxembourg, dated January February 10, 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1008 of May 23, 2006.

III. The Absorbing Company holds one hundred percent (100%) of the two thousand (2,000) shares representing the total capital of two million US dollars (2,000,000.- USD) of the Absorbed Company.

IV. The Absorbing Company and the Absorbed Company wish to merge. The merger will be realised by the absorption of the Absorbed Company by the Absorbing Company (together hereinafter referred to as the "Merging Companies"), in accordance with Articles 278 and seq. of the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended (the "Company Act 1915").

V. In compliance with Article 261(2) (g) of the Company Act 1915, no special advantage has been granted to the members of the boards of directors or to the statutory auditors of the Merging Companies within the meaning of Article 266 of the Company Act 1915.

VI. None of the Merging Companies has granted special rights to any of its shareholders and no preference shares have been issued.

VII. The merger shall be effective one month after the publication in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of the present merger proposal.

VIII. The date from which transactions of the Absorbed Company shall be treated for accounting and tax purposes as being carried out on behalf of the Absorbing Company shall be July 1, 2008; the absorption taking place for tax purposes at book-value.

IX. In accordance with Article 279 of the Company Act 1915, Article 263 of the Company Act 1915 does not apply. Consequently, no extraordinary shareholders meetings of either the Absorbing Company or the Absorbed Company is required in order to approve the merger provided that the conditions set out in Article 279 of the Company Act 1915 and set out for information purposes below only, are fulfilled.

X. In accordance with Article 279 of the Company Act 1915, the shareholders of the Absorbing Company are entitled, at least one month before the merger has become effective, to examine at the registered office of the Absorbing Company, the documents and information referred to in article 267 (1) (a) (b) and (c) of the Company Act 1915 and to obtain a free copy of the same. Article 267, paragraphs (2) and (3) of the Company Act 1915 shall apply.

XI. One or more shareholders of the Absorbing Company, holding at least five percent (5%) of the shares of the subscribed capital, are entitled, up to the day where the merger has become effective, to require the convening of a general meeting of the Absorbing Company to decide whether to approve the merger.

XII. Given that there will be no extraordinary general meeting of the shareholders of the Absorbing Company, the merger will be deemed definitively realised and entail the effects provided for in Article 274 of the law of the Company Act 1915, one month and one day after the publication in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of the present merger proposal.

XIII. The corporate documents and books of the Absorbed Company will be deposited and conserved within the legally prescribed period at the registered office of the Absorbing Company. The undersigned notary confirms the regularity of



the merger proposal with regards to the legal provisions in force, especially the compliance with article 271 (2) of the law of the Company Act 1915.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille huit, le deux septembre.

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg.

**A COMPARU:**

M<sup>e</sup> Cécile JAGER, avocate, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire:

1. du conseil d'administration de la société anonyme, FAME INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 129 738 (la "Société Absorbante"); en vertu d'une procuration conférée par une décision du conseil d'administration de la Société Absorbante du premier juillet 2008.

Une copie du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante représentant la Société Absorbante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement;

2. du conseil d'administration de la société anonyme FAME S.A., FINANCIAL ADVICE, MANAGEMENT & ENGINEERING, ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 53 951 (la "Société Absorbée"); en vertu d'une procuration conférée par une décision du conseil d'administration de la Société Absorbée du premier juillet 2008.

Une copie du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante représentant la Société Absorbée et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I. La Société Absorbante a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1774 du 22 août 2007.

II. La Société Absorbée a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 janvier 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 233 du 9 mai 1996. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1008 du 23 mai 2006.

III. La Société Absorbante détient cent pourcent (100%) des deux mille (2.000) actions représentant l'intégralité du capital social de deux millions de dollars US (2.000.000,- USD) de la Société Absorbée.

IV. La Société Absorbante et la Société Absorbée souhaitent fusionner. La fusion sera réalisée par l'absorption de la Société Absorbée par la Société Absorbante (ensemble ci-après dénommées "les Sociétés Fusionnantes"), en conformité avec les articles 278 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ("la Loi de 1915").

V. En conformité avec l'article 261(2)(g) de la Loi de 1915, aucun avantage particulier n'a été attribué aux membres des conseils d'administration ni aux commissaires aux comptes des Sociétés Fusionnantes au sens de l'article 266 de la Loi de 1915.

VI. Aucune des Sociétés Fusionnantes n'a octroyé de droits spéciaux à l'un de ses actionnaires et il n'a pas été émis d'actions privilégiées.

VII. La fusion prendra effet un mois et un jour après la publication du projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

VIII. La date à partir de laquelle les opérations de la Société Absorbée seront considérées du point de vue comptable et fiscal comme accomplies par la Société Absorbante sera le 1er juillet 2008; l'absorption se faisant pour des besoins fiscaux à la valeur comptable.

IX. En conformité avec l'article 279 de la Loi de 1915, l'article 263 de la Loi de 1915 ne s'applique pas. En conséquence, aucune assemblée générale extraordinaire de la Société Absorbante ni de la Société Absorbée n'est requise afin d'approuver la fusion à condition que les dispositions mentionnées à l'article 279 de la Loi de 1915 et mentionnées ci-après pour information, sont remplies.

X. En conformité avec l'article 279 de la Loi de 1915, les actionnaires de la Société Absorbante ont le droit, au moins un mois avant que la fusion ne devienne effective, d'examiner, au siège social de la Société Absorbante, les documents et informations indiqués à l'article 267 1) a), b), et c) de la Loi de 1915 et à en obtenir une copie sans frais. L'article 267, paragraphes (2) et (3) de la Loi de 1915 est applicable.

XI. Un ou plusieurs actionnaires de la Société Absorbante, détenant au moins cinq pourcent (5%) des actions du capital souscrit, ont le droit de requérir, jusqu'au jour où la fusion sera devenue effective, la convocation d'une assemblée générale de la Société Absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

XII. A défaut de convocation des actionnaires à une assemblée générale extraordinaire de la Société Absorbante, la fusion sera considérée comme définitivement réalisée et entraînera les effets prévus à l'article 274 de la Loi de 1915, un mois après la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du présent projet de fusion.

XIII. Les documents et livres sociaux de la Société Absorbée seront déposés et conservés pendant le délai légalement prescrit au siège social de la Société Absorbante.

Le notaire soussigné confirme la régularité du présent projet de fusion eu égard aux dispositions légales en vigueur, et notamment sa conformité avec les dispositions de l'article 271 (2) de la Loi de 1915.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données à la comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Jager, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 septembre 2008. Relation: LAC / 2008 / 36729. Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2008.

P. FRIEDERS.

Référence de publication: 2008132612/212/154.

(080147969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

### SEB Fund 1, Fonds Commun de Placement.

Sondervermögen, verwaltet von der SEB Asset Management S.A., mit Sitz in 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, eingetragen im Handelsregister unter der Nummer B 28.468.

Das Sonderreglement des SEB Fund 1 (Stand: Oktober 2008) wurde beim Handelsregister hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEB Asset Management S.A.

Verwaltungsgesellschaft

Unterschriften

Référence de publication: 2008132613/755/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03145. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

### Henderson Joint Ventures Property Funds FCP-FIS, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Le règlement de gestion du fonds commun de placement - fonds d'investissement spécialisé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Henderson Joint Ventures Property Funds Management S.à r.l.

Société de gestion

Signature

Un Mandataire



Référence de publication: 2008132622/1092/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09712. - Reçu 156,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

---

**Credit Suisse Fund (Lux), Fonds Commun de Placement.**

---

Le règlement de gestion, signé en date du 22 septembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2008.

*CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.*

Signatures

Référence de publication: 2008132615/736/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08379. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**Fonditalia, Fonds Commun de Placement.**

---

Suivant l'article 13 (1) de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

Les modifications au règlement de gestion ont été déposées au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2008.

*FIDEURAM GESTIONS S.A.*

Signature

Référence de publication: 2008132617/275/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU07050. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080145324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

---

**Best of Funds, Fonds Commun de Placement,  
(anc. Hamburg-Mannheimer Fund).**

---

L'Avenant au Règlement de Gestion au 4 septembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2008.

*Pour DEGROOF GESTION INSTITUTIONNELLE - LUXEMBOURG*

Signatures

Référence de publication: 2008132619/34/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08128. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080145694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2008.

---

**Best of Funds, Fonds Commun de Placement.**

---

Le Règlement de Gestion coordonné au 4 septembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2008.

*Pour DEGROOF GESTION INSTITUTIONNELLE - LUXEMBOURG*

Signatures

Référence de publication: 2008132621/34/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08131. - Reçu 52,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080145696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2008.

**Jost Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 107.073.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth day of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Jost Luxembourg S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", established at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 107.073, incorporated by deed of the undersigned notary on March 22, 2005, published in the Luxembourg Memorial C number 770, page 36,937 on August 2, 2005 and which Articles of Association have been amended by deed of June 16, 2005 published in the Luxembourg Mémorial C number 1,288, page 61,819 on November 29, 2005 and by deed of August 12, 2005 published in the Luxembourg Mémorial C number 541, page 25,928 on March 15, 2006 and by deed of August 8, 2007 published in the Luxembourg Mémorial C number 2,350, page 112,761 on October 18, 2007.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, with professional address in L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich,

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Flora Gibert, jurist, with professional address in L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich,

The chairman declared and requested the notary to act:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II.- As it appears from the attendance list, the 80,000 (eighty thousand) ordinary Class A shares and the 1,263,003 (one million two hundred sixty three thousand and three) preferred Class B shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the item of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

*Agenda*

1. Decision to throw deliberately the company into liquidation and to dissolve it early.
2. Discharge to the board of managers.
3. Appointment of Alter Domus S.à r.l. as liquidator and determination of its powers.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides the early dissolution of the company and its deliberated throwing into liquidation.

*Second resolution*

The meeting decides to grant full and total discharge to the board of managers concerning their mandates until today.

*Third resolution*

The meeting appoints as liquidator: Alter Domus S.à r.l. having address at 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg, registered with R.C.S. Luxembourg under number B 65.509.

All powers are granted to the liquidator to represent the company for all operation being a matter of liquidation purpose, to realise the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the company to the shareholders in proportion to their shareholding, in kind or in cash.

The said liquidator may in particular, without the following enumeration being limitative, sell, exchange and alienate all movable properties and rights, and alienate the said property or properties if the case arises, grant release with waiver of all chattels, charges, mortgages and rescissory actions, of all registrations, entries, garnishments and attachments, absolve the registrar of mortgages from automatic registration, accord all priorities of mortgages and of charges, concede priorities of registration, make all payments even if they are not ordinary administrative payments, remit all debts, compound and compromise on all matters of interest to the Company, extend all jurisdictions, and renounce remedies at law or acquired rights of prescription.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-huit août.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée "Jost Luxembourg S.à r.l.", ayant son siège social au 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 107.073, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 mars 2005, publié au Mémorial C numéro 770, page 36,937, du 2 août 2005 et dont les statuts ont été modifiés par acte reçu le 16 juin 2005 publié au Mémorial C numéro 1,288, page 61,819, du 29 décembre 2005 et modifiés par acte reçu le 12 août 2005 publié au Mémorial C numéro 541, page 25,928, du 15 mars 2006 et modifiés par acte reçu le 8 août 2007 publié au Mémorial C numéro 2,350, page 112,761 du 18 octobre 2007.

La séance est ouverte sous la présidence de Régis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle au L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich,

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, avec adresse professionnelle au L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 80.000 (quatre-vingt mille) actions ordinaires de classe A et les 1.263.003 (un million deux cent soixante trois mille trois) actions préférentielles de classe B, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur le point porté à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Décision de la mise en liquidation volontaire et dissolution anticipée de la société.
2. Décharge au conseil de gérance.
3. Nomination de Alter Domus S.à r.l., comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'accorder pleine et entière décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée nomme liquidateur: Alter Domus S.à r.l., ayant son siège social établi au 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 65.509.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoir nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens meubles et droits; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.  
(Signé): R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 2 septembre 2008. Relation: LAC/2008/35719. Reçu douze euros (€ 12,-).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

J. ELVINGER.

Référence de publication: 2008134239/211/114.

(080157134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2008.

---

### **Tower Fund, Fonds Commun de Placement.**

Suivant l'article 13 (1) de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.  
Les modifications au règlement de gestion ont été déposées au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2008.

TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A.

Signature

Référence de publication: 2008132623/275/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07804. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080147390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

---

### **L1 CO (Lux) 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 129.347.

En date du 14 octobre 2008, Monsieur Cevdet Caner a été révoqué de son mandat de gérant de la Société.

Pour extrait et publication

L1 CO (Lux) 9 Sàrl

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008134491/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06439. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080157005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2008.

---

### **L1 CO (LUX) 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 129.536.

En date du 14 octobre 2008, Monsieur Cevdet Caner a été révoqué de son mandat de gérant de la Société.

Pour extrait et publication

L1 CO (Lux) 8 Sàrl

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008134492/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06438. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080157002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2008.

---

**L1 CO (LUX) 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 129.521.

—  
En date du 14 octobre 2008, Monsieur Cevdet Caner a été révoqué de son mandat de gérant de la Société.

Pour extrait et publication

L1 CO (Lux) 7 Sàrl

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008134493/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06436. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080157000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2008.

**L1 CO (LUX) 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 129.519.

—  
En date du 14 octobre 2008, Monsieur Cevdet Caner a été révoqué de son mandat de gérant de la Société.

Pour extrait et publication

L1 CO (Lux) 6 Sàrl

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008134494/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06435. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080156996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2008.

**L1 CO (LUX) 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 129.535.

—  
En date du 14 octobre 2008, Monsieur Cevdet Caner a été révoqué de son mandat de gérant de la Société.

Pour extrait et publication

L1 CO (Lux) 5 Sàrl

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008134495/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06433. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080156992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2008.

**MEAG Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 127.482.

—  
Verwaltungsreglement MEAG GlobalReal Lux Oktober 2008 vom 13. Oktober 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13.10.2008.

Bodo Demisch

Directeur

Référence de publication: 2008134723/4191/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2008, réf. LSO-CV04174. - Reçu 74,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

---

### **L1 CO (LUX) 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 128.941.

En date du 14 octobre 2008, Monsieur Cevdet Caner a été révoqué de son mandat de gérant de la Société et Monsieur Ulrich Schmidt ayant pour adresse professionnelle Suite 5/39, 27-31 Mitre Street, EC3A 5BZ Londres, Royaume-Uni a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Pour extrait et publication

L1 CO (Lux) 1 Sàrl

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008134496/5499/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06424. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080156981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2008.

---

### **TC-Fonds, Fonds Commun de Placement.**

Das Verwaltungsreglements und Sonderreglement betreffen TC Fonds wurde am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations à Luxembourg.

Universal-Investment-Luxembourg S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2008134721/250/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03041. - Reçu 80,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

---

### **CondorInvest-Universal, Fonds Commun de Placement.**

Das Verwaltungsreglements und Sonderreglement betreffend CondorInvest-Universal wurde am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations à Luxembourg.

Universal-Investment-Luxembourg S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2008134722/250/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03032. - Reçu 84,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

---

### **Adriatiq FCP Specialized Investment Fund, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Le règlement de gestion prenant effet le 12 août 2008 concernant le fonds commun de placement - fonds d'investissement spécialisé Adriatiq FCP Specialized Investment Fund a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2008.  
Adriatiq Fund Management S.à r.l.  
Signature

Référence de publication: 2008134728/4170/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2008, réf. LSO-CV06039. - Reçu 82,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080155840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2008.

---

**GMT Avant Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 118.423.

*Extrait des résolutions écrites de l'Associé Unique de la Société du 20 octobre 2008*

AKT Holdings Oy, une société à responsabilité limitée de droit finlandais, ayant son siège social à c/o Suomen Asia-kastieto Oy, Työpajankatu 10, 00580 Helsinki, Finlande et inscrite au Conseil National des Brevets et de l'Enregistrement finlandais sous le numéro d'identification commerciale ID 2194007-7, en sa qualité d'associé unique de la Société (l'Associé Unique) a reconnu et déclaré que:

1. La Société et l'Associé Unique ont initié une procédure de fusion transfrontalière simplifiée par laquelle l'Associé Unique absorbe la Société, sa filiale. Le projet de fusion entre la Société et l'Associé Unique a été acté devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 8 septembre 2008, a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2279 du 18 septembre 2008 et a été déposé au Registre du Commerce du Conseil National des Brevets et de l'Enregistrement finlandais le 16 septembre 2008.

2. Une période d'au moins un mois s'est écoulée entre la date de publication du projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2279 du 18 septembre 2008 et la date des présentes résolutions.

3. La fusion entrera en vigueur le 31 octobre 2008, date prévue de l'enregistrement de la réalisation de la fusion au Registre du Commerce du Conseil National des Brevets et de l'Enregistrement finlandais.

L'Associé Unique reconnaît et, dans la mesure du nécessaire, confirme et approuve (i) les conditions du projet de fusion et (ii) que la Société cessera d'exister le 31 octobre 2008. Aussi, d'un point de vue comptable, l'ensemble du patrimoine actif et passif de la Société sera transféré à l'Associé Unique le 31 octobre 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

*GMT Avant Holdings S.à r.l.*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2008135193/2460/31.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2008, réf. LSO-CV06935. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080159339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2008.

---

**Fidelity Global Bond Series, Fonds Commun de Placement.**

Société de Gestion: FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

L'acte modificatif au règlement de gestion daté du 18 septembre 2008 de Fidelity Global Bond Series a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 10.10.2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2008134724/260/11.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08323. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

---

**Fidelity Global Bond Series, Fonds Commun de Placement.**

Société de gestion: FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

Le règlement de gestion daté du 18 septembre 2008 de Fidelity Global Bond Series a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 14.10.2008.



Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2008134725/260/11.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08331. - Reçu 40,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080152567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

---

### **Fidelity World Funds, Fonds Commun de Placement.**

Société de gestion: FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

L'acte modificatif au règlement de gestion daté au 1<sup>er</sup> octobre 2008 de Fidelity World Funds, a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 14.10.2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2008134726/260/11.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2008, réf. LSO-CV04124. - Reçu 42,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080152619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

---

### **Fidelity Multi Manager Funds FCP, Fonds Commun de Placement.**

Société de gestion: FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

L'acte modificatif au règlement de gestion daté du 1<sup>er</sup> octobre 2008 de Fidelity Multi Manager Funds FCP a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 14.10.2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2008134727/260/11.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2008, réf. LSO-CV04128. - Reçu 46,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080152622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

---

### **HAIG Partners, Fonds Commun de Placement.**

#### **AUFLÖSUNG**

Gemäß Beschluss des Verwaltungsrates der Hauck Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A. vom 09. Oktober 2008 wurde das Sondervermögen HAIG Partners am 24. Oktober 2008 aus wirtschaftlichen Gründen aufgelöst.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et associations.

Luxemburg, im Oktober 2008.

*Für den Verwaltungsrat*

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Référence de publication: 2008135384/1346/11.

---

### **VOLANDO Umbrella Fund, Fonds Commun de Placement.**

Auf Grund der Tatsache, dass sich für den Teilfonds Volando Umbrella Fund: Volando Global Equity (der "Teilfonds") keine Teilfondsanteile mehr im Umlauf befinden, hat der Verwaltungsrat der LRI Invest S.A. am 31. Oktober 2008 einstimmig beschlossen, den Teilfonds zu schließen und dem Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft, den Prüfungsauftrag zur Prüfung der Liquidation zu geben. Der Nettoinventarwert pro Aktie des Teilfonds wird letztmalig am 27. Oktober 2008 veröffentlicht.

Luxemburg, im Oktober 2008.

*Die Verwaltungsgesellschaft LRI Invest S.A.*

Référence de publication: 2008135440/755/12.

---